

FRAIS ADMINISTRATIFS

Pour une plus grande transparence, nous indiquons ci-dessous le détail des frais:

Frais de la gestion en CHF	
Frais administratifs à charge de la CPS	
Dépenses du Conseil de fondation et de la Commission de placement	72 758
Frais Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF)	13 600
Frais Commission de haute surveillance	4 424
Frais et charges divers	20 081
Total	110 863
Frais administratifs à charge de la SSR	
Salaires, prestations sociales, frais et formations	1 265 072
Informatique	26 831
Expert en prévoyance professionnelle (Aon Suisse SA)	84 700
Révision par PricewaterhouseCoopers SA et BDO SA	28 000
Honoraires des conseillers et prestations externes	38 016
Loyer	0
Matériel de bureau et imprimés	4 664
Recettes organisations affiliées	-60 157
Recettes CPS (honoraires et indemnités)	-44 932
Total	1 342 194
Total frais administratifs CPS	1 453 057
Frais de gestion de la fortune en CHF	
Frais directs de gestion de la fortune	4 001 211
Frais de gestion de la fortune et droits de garde, soit 0,11 % (0,11 % en 2019) de la fortune sous gestion.	
Frais de gestion des placements collectifs	6 308 206
Le Total Expense Ratio (TER) indique les coûts additionnels à la commission d'émission et à la commission de rachat. Ces coûts ne sont pas facturés mais déduits directement du rendement.	
Remise de frais sur les mandats	475 782
Honoraires PPCmetrics, Kraus Partner et Ethos	365 165
Droit de timbre, T.V.A., frais de port et de banque	573 906
Total frais de gestion de la fortune	10 772 706
Les frais de gestion de la fortune correspondent à 0,30 % (0,31 % en 2019) de la fortune totale.	

(montants arrondis au franc près)